IDÉES

RÉACTIONS AU RAPPORT BOUCHARD-TAYLOR

L'Église catholique a-t-elle une place au Québec?

RAYMOND GRAVEL
Prêtre, député de Repentigny

À lire le rapport de la commission Bouchard-Taylor, à écouter les commissaires aux différentes tribunes où ils sont invités, à analyser les commentaires dans les journaux, on peut se demander si le rapport de la commission reflète vraiment la réalité québécoise, en matière religieuse. M. Bouchard parle d'une crise de perceptions plutôt que d'une crise d'accommodements raisonnables. Selon lui, si les Québécois d'ascendance canadienne-française réagissent mal aux accommodements religieux d'autres confessions, c'est qu'ils ont gardé une rancune envers l'omniprésence passée de l'Église catholique et qu'ils transposent aujourd'hui leur rancœur sur les autres religions qui font maintenant partie du paysage québécois.

De tels propos sont méprisants pour l'ensemble des catholiques du Québec, comme si leur foi était un vestige du passé, que la majorité d'entre eux avaient rejeté les valeurs chrétiennes que l'Église a toujours véhiculées et que le catholicisme québécois n'avait plus de place que dans le patrimoine historique contenu dans des livres et qui s'exprime seulement par des symboles sur les murs de nos édifices ou sur les pierres de nos bâtisses.

Mort de l'Église

On parle de l'Église catholique comme d'une institution fossilisée qui n'a plus sa place dans la société québécoise. Comme bon nombre de mes contemporains, je suis tout à fait d'accord avec le principe de la laïcité qui reconnaît la séparation de l'Église et de l'État. Mais ce concept ne doit pas annoncer la mort de l'Église à laquelle appartient encore la majorité d'entre nous. Hélas! C'est ce que nous entendons et c'est ce que nous percevons lorsque nous osons affirmer notre foi chrétienne dans l'espace public. Personnellement, comme prêtre et comme député, je me suis fait dire, à maintes reprises, que ce n'était pas ma place en politique et de retourner dans ma sacristie. Devons-nous nous sentir coupables d'être catholiques au Québec, en 2008?

Et pourtant, lorsque l'on regarde l'évolution de la foi chrétienne au Québec, on se rend bien compte que ce n'est pas l'Église que la majorité rejette, mais bien l'autoritarisme de certains membres du clergé qui jugent et qui condamnent et qui voudraient exercer un pouvoir sur les gens qu'ils ne possèdent heureusement plus. Ceux-là sont très minoritaires et nuisent grandement à la majorité.

Mais les catholiques du Québec ont aussi évolué: ils sont capables de critiques envers l'institution et, s'ils ont abandonné certaines pratiques de la religion, ils continuent toujours de se référer à l'Église pour la célébration des passages importants de leur vie: baptême, confirmation, première communion, pardon, mariage et funérailles, et beaucoup d'entre eux s'engagent sur le plan social à cause de leur foi chrétienne et de leur appartenance à l'Église. La plupart des catholiques du Québec sont pour l'égalité homme-femme, ils préconisent des changements au sein de leur Église et ils sont ouverts, accueillants, respectueux et tolérants envers les autres. Comment faire autrement, puisque l'évangile les y invite?

RICHARD MERZ REUTERS

Si les Québécois ont abandonné certaines pratiques de la religion, ils continuent toujours de se référer à l'Église pour la célébration des passages importants de leur vie. Ainsi en est-il du sacrement du mariage.

Valeur de la foi

Par ailleurs, quand on lit les recommandations des commissaires, concernant la religion, les catholiques du Québec sont frustrés et ne peuvent accepter que leur foi chrétienne n'a pas plus de valeur, non pas qualitative, mais historique, que la foi musulmane ou la foi d'autres confessions religieuses nouvellement installées au Québec. C'est ce qui rebute les gens et ce n'est malheureusement pas seulement une perception; c'est la réalité.

Quand dans une même recommandation, les commissaires suggèrent comme pratiques d'harmonisation d'enlever le crucifix accroché au mur de l'Assemblée nationale, mais de conserver l'érouv juif autour de la ville d'Outremont, on peut comprendre la réaction d'intolérance de certains qui se voient dépouillés de leurs symboles, pendant que l'on en accorde à d'autres. Oui, il nous faut nous adapter à la nouvelle réalité québécoise; mais il faut que ces changements soient faits de part et d'autre.

Hidjab à l'école

Il n'est pas très loin le temps où toutes les religieuses catholiques étaient voilées; dans certains milieux, on les a même forcées à s'habiller en laïques si elles voulaient continuer à enseigner. Elles se sont adaptées. Mais voilà que nos deux commissaires suggèrent que les élèves et leurs professeures musulmanes qui le veulent puissent porter le hidjab dans nos écoles publiques, et cela, au nom de l'intégration, sous prétexte que c'est en toute liberté que ces femmes portent le voile, même si ce symbole contredit l'égalité homme-femme.

MM. Bouchard et Taylor n'ont pas compris que la religion peut, parfois, dépouiller les gens de tout sens critique et donc les rend incapables de liberté; les kamikazes en sont un exemple éloquent.

Visage chrétien

Sur le plan culturel, les commissaires sont d'avis qu'il faut soustraire le Québec du multiculturalisme canadien, car celui-ci menace la culture et la langue française comme valeurs communes du Québec. On propose donc l'interculturalisme, c'est-à-dire que la culture québécoise est première et les autres cultures se greffent à elle pour l'enrichir et la faire évoluer. Sur le plan religieux, ne faudrait-il pas proposer l'interconfessionnalité au lieu de la multiconfessionnalité, si l'on veut sauvegarder nos valeurs chrétiennes et les enrichir au contact d'autres confessions religieuses?

Aussi, tout en favorisant la laïcité ouverte, il nous faut absolument conserver un certain visage chrétien à la société québécoise, qui peut s'exprimer, non seulement dans ses symboles patrimoniaux et dans ses œuvres artistiques, mais aussi dans ses valeurs profondes qui l'ont façonnée depuis 400 ans. L'Église catholique peut et doit occuper une place prépondérante au Québec, non pas une Église autoritaire, fermée sur elle-même qui voudrait s'imposer à tout le monde, mais une Église ouverte sur le monde, respectueuse de la diversité, accueillante, évangélique, dont l'engagement social favorise plus de justice et plus d'égalité et de dignité pour tous. Cette Église peut rallier encore, sinon la totalité, à tout le moins la majorité d'entre nous.

Il suffirait de presque rien...

DANIELLE NICOLOPOULOS

Le tandem Bouchard-Taylor nous le confirme et le commentait allègrement à l'émission *Maisonneuve à l'écoute* sur les ondes de Radio-Canada ce 23 mai dernier: il n'y aurait pas de *«crise»* comme tel, tout juste une *«inquiétude»* qui se réduirait même à un simple défaut de *«perception»*. Voilà où nous en serions d'après le rapport sur la question des accommodements raisonnables.

Mais, loin de dégonfler complètement la baudruche, les commissaires recommandent des «pratiques d'harmonisation», reconnaissant donc des besoins, des changements à apporter, des efforts à faire, pour améliorer une situation qui par ailleurs ne serait pas alarmante.

À cette même émission, une auditrice a relevé qu'en matière de droits religieux dans l'espace public, on n'entendait jamais certains groupes, notamment les «immigrants intégrés». Et pour cause! N'oublions pas que la commission Bouchard-Taylor a mis lourdement sur la table cette dichotomie nous-eux, les «de souche» face aux immigrants, et on ne savait plus très bien comment s'en sortir, où se situer exactement: d'ailleurs pourquoi faudrait-il toujours se rattacher à un groupe?

Grotesques étiquettes

C'est que cela devient vite impossible: si l'on est par exemple née au Québec, d'un père d'origine grecque, d'une mère d'origine française... en épousant un pure laine, a-t-on gagné ses épaulettes?! À quel sous-groupe se rallier? C'est dire le grotesque des étiquettes, et pourtant il est de la nature humaine de cataloguer des blocs — les juifs, les musulmans, les immigrants — qui ont pourtant tous aussi leur diversité, leur pluralité. Tout comme cette majorité du Québec: canadienne-française, québécoise, francophone?

Si l'on n'entend pas parler les immigrants intégrés, c'est qu'ils ont justement «intégré» cette société, en l'abordant avec ce qui de toute évidence fait souvent défaut à d'autres: de l'humilité. Certes, l'intégration ne se vit pas de la même façon par tous, mais il faut au départ faire preuve d'humilité pour s'accommoder de ce que l'on trouve dans la société d'accueil. Car, même si *«l'immigrant est là pour rester»* (comme dit M. Charles Taylor), on ne s'invite pas dans un pays, on demande à être «reçu», autrement dit «accepté» et, dès lors, il revient à chacun d'apprivoiser cette société nouvelle à laquelle il veut participer.

Surenchère

Il faut en ce sens faire preuve de bonne volonté et, en retour, on peut dire que le Québec se montre bien conciliant: en effet, des accommodements se sont presque toujours faits à l'amiable sans passer par les tribunaux! Et on oublie en outre trop souvent que les demandes d'accommodement ne sont pas le seul fait des «nouveaux venus»! C'est une surenchère soudaine dans les demandes (locaux de prière, augmentation de congés payés, kirpan, etc.) mêlée à du dénigrement envers la réalité historique du Québec (sapins et chants de Noël, crucifix, etc.) qui a déstabilisé un *statu quo* peu vulgarisé...

Quand l'arrogance et la suffisance transforment une demande en revendication, quand le cas particulier devient une demande communautaire, quand un privilège devient abusif, l'opinion publique réagit, se sentant flouée, trahie, menacée, pour avoir été trop généreusement ouverte: elle réclame des balises nettes et précises.

Arrière-goût

Le pouvoir politique joue sa partie et répond aux pressions, avançant d'un pas et reculant de deux, comme toujours. Néanmoins, on ne voudrait pas que nos dirigeants en arrivent à paraphraser le Front National et Nicolas Sarkozy: on aime le Québec ou on le quitte! On préfère encore et toujours se répéter qu'il faut faire en sorte que chacun trouve sa place...

Mais il suffirait de presque rien... pour vivre en harmonie. [...] La commission Bouchard-Taylor laisse finalement un arrière-goût: la laïcité «ouverte» a encore des relents de concessions unilatérales... et le débat reste entier.

Rien de concluant

JEAN TREMBLAY
Maire de Saguenay

La commission Bouchard-Taylor avait un mandat difficile. Le problème que l'on appelle «accommodements raisonnables» n'est pas celui engendré par les pratiques religieuses des immigrants. C'est une question soulevée par les personnes sans croyances religieuses, dites athées, qui cherchent à éliminer la présence de Dieu dans toutes les sphères de la société. Comme elles savent qu'il est impossible d'empêcher la population de prier en privé, elles ont choisi de l'éliminer de la place publique, ce qui aura pour effet d'affaiblir considérablement la foi en Dieu dans la population en général.

L'histoire, la langue, la culture, le territoire et les institutions sont des domaines qui relèvent de l'État. L'Église n'a pas à s'en mêler. Par contre, la foi en Dieu et notre façon de la manifester appartiennent à l'Église. L'État n'a pas à s'en mêler. Nous admettons tous que l'Église s'est longtemps ingérée dans les affaires de l'État et nous lui reprochons cette attitude. L'inverse est tout aussi néfaste. Rappelons-nous la base de cette distinction: *«Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu.»*

La foi en Dieu anime les sociétés qui ont marqué l'histoire; on ne peut s'éloigner de cette vérité.

L'État peut bien essayer de définir des valeurs, mais il faut se rappeler que c'est la Bible qui l'inspire (ne pas voler, ne pas tuer, l'honnêteté, le respect, etc.). Depuis 2000 ans, la foi en Dieu anime les sociétés qui ont marqué l'histoire et on ne peut s'éloigner trop longtemps de ces vérités sans tomber dans des débats qui ne mènent nulle part.

En quoi la société québécoise a-t-elle évolué en demandant le retrait du crucifix, la recommandation d'interdire la récitation d'une prière aux assemblées d'un conseil municipal ou en autorisant le port du hijab? Ce n'est pas à ces questions qu'il faut réfléchir, mais à celle de la foi en Dieu. La prière, le hijab et le crucifix n'en sont que les conséquences.

Ce que nous voulons, nous les Québécois comme le reste du monde, c'est vivre heureux et en harmonie, tout en convoitant une vie meilleure. Les croyants savent qu'ils ne l'atteindront pas ici, et c'est pourquoi ils croient en Dieu, lui demandent son aide et aspirent à une vie plus heureuse.

Les conclusions du rapport Bouchard-Taylor n'apportent rien de concluant et démontrent qu'il n'est pas facile pour l'État de s'aventurer sur un terrain qui n'est pas le sien (bien que certaines sections du rapport touchent aussi les affaires de l'État). L'Église catholique nous impose le plus grand respect pour les personnes qui ne partagent pas les mêmes croyances, mais elle nous demande d'être fermes dans nos convictions et de ne pas plier devant celles qui s'y opposent.

Décentraliser les accommodements

SALAH BASALAMAH
Professeur adjoint à l'École de traduction et d'interprétation de l'Université d'Ottawa

Pour moi, il ne fait pas le moindre doute que le rapport Bouchard-Taylor est un document qui constitue une étape fondamentale et précieuse sur la voie de la «conciliation» au Québec comme le prétendent les deux commissaires.

Dans les cinq grands axes des recommandations proposées, on peut notamment noter cette volonté de *«déjudiciariser la pratique d'accommodement raisonnable», «d'outiller les gens de façon à ne pas devoir constamment recourir aux tribunaux»* et par conséquent favoriser ce qu'ils ont formulé comme étant *«la voie citoyenne»*. Ce qui veut dire qu'au lieu de faire porter la responsabilité aux seules autorités judiciaires de régler les problèmes de différences d'interprétation sur certaines pratiques, l'on cherchera plutôt à donner la prérogative aux citoyens de poursuivre par eux-mêmes ce qu'ils ont fait bien souvent par le passé, autrement dit de favoriser la *«culture du compromis, les accords facultatifs* et les *ajustements concertés»* (p. 65).

Or, si l'initiative est donnée aux citoyens, cela suppose que les moyens leur seraient également donnés pour trouver des terrains d'entente et les espaces de compréhension mutuelle en vue d'entretenir la paix sociale que tout le monde appelle de ses vœux. La plus fondamentale à mon sens demeure la connaissance. Au-delà de l'habituelle invitation à tous les citoyens de s'éduquer de manière livresque aux cultures et horizons religieux qui les intéressent ou intriguent le plus, il n'y a pas meilleure et plus convaincante source de connaissance que la prise de contact directe entre eux.

Des pistes intéressantes

C'est assurément par l'expérience concrète des différences, de la relation humaine ou ce que les philosophes empiristes appelaient une «accointance», c'est-à-dire une connaissance littéralement sensorielle et immédiate, qu'il est possible d'instaurer un climat de confiance selon les propres termes du rapport. *«En somme, il est plus juste de miser sur le redressement, le mouvement vers l'avant, dans la bonne foi et le bon sens, dans la confiance et la conciliation.»* (p. 243)

Mais comment se connaître directement à l'âge de l'information, de la médiation obligée par les canaux télévisés, la presse écrite, la radio et Internet?

C'est là que les pistes suggérées par le rapport sont intéressantes. Dans la mesure où il faut non seulement désengorger les tribunaux, mais également ne pas s'attendre à ce que le gouvernement de Québec soit en mesure ou veuille tout simplement intervenir sur tous les dossiers, il en découle naturellement que c'est au tour des municipalités de jouer un rôle-clé.

Prise de contact

En effet, si l'on imagine un tant soit peu la possibilité d'une traduction sur le terrain des recommandations du rapport — notamment celle qui invite l'État à «mieux établir l'interculturalisme comme modèle», donc la culture du dialogue et de l'échange culturel réel —, il faut *«déléguer plus de responsabilités aux instances régionales»* (p. 269), autrement dit encore plus décentraliser vers les villes. La raison en est que c'est seulement à l'échelle des comtés, mieux des municipalités, qu'il est possible d'envisager une véritable prise de contact entre les citoyens, d'éprouver leurs opinions directement ainsi que leurs interprétations respectives des valeurs communes.

En ce sens, la suggestion pour prolonger concrètement les efforts de la Commission consisterait à les mettre en pratique par l'établissement d'*«agoras citoyennes»* au niveau des villes où il serait possible non seulement de permettre aux citoyens, toutes origines confondues, de dialoguer sans média, mais aussi de participer à la réflexion et à l'action commune en vue de l'amélioration des conditions du vivre-ensemble localement d'abord.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine : Gérald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées) Brian Myles (justice et faits de société), Clairandrée Cauchy ([illegible]), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Emilie Folie-Boivin, Vincent Cauchy (commis internet) Laurence Clavel (pupitre), Philippe Papineau (pupitre), Louise-Maude Rioux Soucy (santé); Pauline Gravel (sciences) ; Michel Garneau (caricaturiste) ; Diane Précourt (responsable des pages thématiques) ; Martin Duclos, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correcteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle : Michel Bélair (théâtre et cahier Culture) Julie Carpentier (pupitre), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du weekend), Stéphane Baillargeon (reporter), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma), Isabelle Paré (culture); à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information) Dominique Reny (pupitre), Éric Desrosiers, Claude Turcotte, François Desjardins; à l'information internationale : Jean-Pierre Legault (pupitre international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste) ; à l'information politique : Hélène Buzzetti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dutrisac (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque ; Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction); Émilie Parent-Bouchard, Étienne Plamondon Emond (commis à la rédaction). La documentation : Gilles Paré (directeur), Manon Derome, Olivier Spécial (Québec), Monique Bhérer (Ottawa). LA PUBLICITÉ Amélie Bessette, Jean de Billy, Jean-François Bossé, Dave Cameron (directeur adjoint), Julie Chrétien, Mélanie Côté, Christiane Legault, Amélie Maltais, Claire Paquet, Geneviève Pierrat, Chantal Rainville, Martine Riopelle, Isabelle Sanchez, Nadia Sebai, Mélisande Simard (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Dérilé (secrétaire). LA PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Michel Bernatchez, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemaitis Olivier Zuida. INFORMATIQUE Yanick Martel (responsable). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Caroline Simard (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Rachelle Leclerc, Jean-Robert Divers (responsable promotion). L'ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.